



Conseil municipal.

Vers un rassemblement des groupes scolaires sur le site des Petits-Près

Les élus souhaitent rassembler les deux classes de Veulin aux Petits Près. Plusieurs scénarii sont étudiés. Des études doivent encore être menés, mais les grandes lignes du projet se dessinent déjà.

L'école Veulin devrait disparaître en tant que telle dans les prochaines années à Rugles. C'est en tout cas ce qui se dessine avec le projet, toujours en réflexion, de regroupement des groupes scolaires sur le site des Petits-Près. Un projet a été présenté en conseil municipal ce 6 juillet, par Alain Le Pape.

Plusieurs scénarii ont été étudiés par la municipalité. Chacun avait pour but de rassembler les écoles sur le site des Petits Près, mais avec à chaque fois, des options différentes.

Un rapprochement nécessaire

« Finalement, après discussion avec Karine Marton, nous proposons de partir sur un mix de plusieurs scénarii », soumet le professeur au collège de Rugles.

Pour tous les élus, un rapprochement semble inévitable. Le transfert des enfants de Veulin, midi et soir, pour la cantine et la garderie, est en effet couteux, polluant, et chronophage. **« Et en rassemblant aux Petits Près, nous pourrions avoir une classe Ulis, c'est-à-dire une classe d'environ 10 élèves en situation de handicap, qui intègre certains cours avec les autres enfants, accompagnés par un enseignant. »**

Le projet étudié

Les élus sont donc tombés d'accord pour faire une autre pré-étude avec un cabinet spécialisé. Un projet qui comprend donc, le déplacement des deux classes de Veulin, l'ouverture d'une classe Ulis, un aménagement ou une extension à construire pour une éventuelle future classe de Toute Petite Section (TPS), et la création d'une salle de réunion pour les enseignants, qui n'existe pas jusqu'à présent. **« Le projet de**

création d'une troisième classe est mis en stand by. En effet, la démographie dans le département ne nous permet pas de penser qu'une ouverture de classe est à envisager. Le collège perd une classe de 6e, l'école a déjà perdu une classe récemment... Les indicateurs ne tendent pas vers une hausse», développe Alain Le Pape. Deux classes pourraient donc être construites ans le prolongement des quatre classes existantes.

Pour gagner de la place de stationnement, il pourrait être proposé le passage de la route de Verneuil en sens unique, afin de créer une entrée vers l'école, et des places de stationnement sur l'actuelle route. **« Nous n'allons pas acter la décision ce soir, il faudra y réfléchir après l'étude qui nous sera proposée »**, tempère Denis Guitton aux conseillers. À titre indicatif, le scénario le plus proche de celui qui sera étudié proposait un projet à 4,5 millions d'euros, sans les éventuelles subventions. Une livraison pourrait être envisagée vers 2028.

Boutiques éphémères

Dans le reste du conseil, les élus sont revenus sur les boutiques éphémères et les boutiques tests. Trois ans après leur création, il fut décidé d'établir un règlement qui précise notamment les conditions de mise à disposition, les loyers, et les modalités de dépôt de candidatures. Des éléments qui restaient assez flous et peu mis en avant par la commune jusqu'alors. Frédérique Repessé, déléguée à la redynamisation du centre-bourg, a présenté ce règlement, qui vise notamment à interdire toute activité qui sera en concurrence directe avec des activités du centre-bourg. **« Les boutiques éphémères visent à apporter quelque chose de différent pendant quelques mois, et de profiter davantage sur les loyers. La boutique Test est là pour lancer son activité et voir si elle peut tenir la route pendant un an »**, synthétise Denis Guitton. La Ville s'engage à communiquer davantage sur ces boutiques très demandées. Deux boutiques éphémères existent : celle du Parc, dans l'ancienne boucherie chevaline, celle de la Risle, sur la place de la mairie. Et la boutique test **« Pop Up Shop »**, est située en face de [La Poste](#).

Du côté du terrain de football, le club de l'US Rugles-Lyre a demandé à ce que les filets pare ballon soient changés, sur le terrain d'honneur, mais aussi sur le troisième terrain. Des ballons étaient souvent perdus dans le champ, ou crevés dans la haie. Des devis ont été proposés, mais le conseil a préféré interroger une entreprise locale pour avoir une idée de ses tarifs.

La Ville va louer un local près du [Crédit Agricole](#) au cabinet d'étude notariale Dissoubret/Jardin/Rosse-Nivault. Le bâtiment était celui des Anciens combattants. Le montant sera de 120 € mensuel.

Enfin, le projet de déplacement de la bibliothèque se poursuit. Le 9 mai dernier, les élus étaient tombés d'accord pour aménager le bâtiment où est situé l'actuel syndicat d'eau. La surface au sol de 175 m² paraît avantageuse, et il a été proposé de mener une étude de faisabilité pour intégrer les lieux avec les volets « **ludothèque** », « **micro-folie** » et « **espace de co-working.** » Seule Magali Le Moignic s'est abstenue au moment du vote. Elle indique ne pas être d'accord sur le choix du nouveau bâtiment.

Vincent GUERRIER



Le site des Petits Près devrait regrouper les deux écoles. Vincent GUERRIER



Un projet d'agrandissement du site pourrait proposer une entrée par la route de Verneuil. DR



Le site des Petits Près devrait regrouper les deux écoles. Vincent GUERRIER